



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 77767

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de M. le ministre de l'économie, de l'industrie et du numérique sur le coût des numéros surtaxés et de certains numéros « abrégés ». Beaucoup de forfaits pourtant illimités n'incluent pas ces communications alors que nombre de services publics et de services au public y compris organismes sociaux tels que les caisses d'allocations familiales, caisse de sécurité sociale, de retraite etc... en sont aujourd'hui dotés. Avec la fermeture des permanences, des points d'accueil et avec la réduction des amplitudes horaires d'ouverture au public, les usagers sont dans l'obligation d'avoir recours à ces numéros spéciaux pour suivre l'évolution de leur dossier. Compte tenu de ces éléments et compte tenu qu'il est impératif de maintenir la gratuité des services publics, il lui demande ce qu'il prévoit de mettre en œuvre dans ce domaine pour remédier à ces difficultés.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 77767

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Économie, industrie et numérique

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 avril 2015](#), page 2778

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)